



9 mai 2024

Dossier dunes de sable de Tadoussac
Commentaire citoyen déposé au BAPE
Par Lilas Lamontagne Carpin, résidente de Tadoussac depuis 2005

Mesdames, Messieurs,

En tant que résidente de Tadoussac depuis une vingtaine d'années, je considère que le projet de création d'un parc de la SÉPAQ tel que projeté n'est pas la solution optimale à la préservation à la fois du milieu naturel et du milieu culturel et social de Tadoussac. Je demande à ce que d'une part, la population de Tadoussac dispose d'un laps de temps supplémentaire et conséquent à l'analyse de la création d'une réserve de biodiversité sur le territoire projeté pour la création d'un parc national. Si cette option de réserve devait prévaloir, je souhaite qu'une partie du territoire reste disponible à la Municipalité de Tadoussac pour la création d'un parc de logements (ou de « maisonnettes comme aux Bergeronnes) tel qu'il a été mentionné lors des audiences même si ce projet est encore embryonnaire.

D'autre part, si la création du parc de la SÉPAQ devait aller de l'avant malgré le mécontentement de la population, je demande à ce que les activités pratiquées actuellement par les résidents, qui seront peut-être pour certaines offertes moyennant des frais, demeurent gratuites pour les résidents. Par résident, j'entends tous les résidents du secteur BEEST (Bergeronnes-Escoumins-Essipit-Sacré-Cœur-Tadoussac). Ce dernier point est primordial pour la population si ce projet devait voir le jour, ce que je ne souhaite pas malgré que je tiens à la préservation du milieu naturel. Cette option serait pour moi la solution de dernier recours.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne étude du dossier.

Bien à vous,
Lilas Lamontagne Carpin